



**Besoin d'information statistique et fiabilisation  
des dispositifs de production de données,  
notamment de conjoncture dans les pays de  
l'UEMOA**

**Freeman Komi A. AMEGASHIE,  
Coordonnateur du département  
des appuis stratégiques**



# Plan

1. Introduction
2. Besoins d'informations statistiques
3. Dispositifs mis en place pour assurer l'harmonisation
4. Chantiers en cours ou nouveaux
5. Fiabilisation des dispositifs de production de données
6. Conclusion



# Introduction

- « La surveillance multilatérale, un des moyens essentiels pour réaliser les objectifs d'intégration régionale, vise la convergence des politiques économiques des Etats. Sa mise en œuvre doit se traduire par l'observation d'une discipline collective qui peut être évaluée de façon objective sur la base d'indicateurs macro-économiques fiables et comparables »
- Traité instituant AFRISTAT signé le 21 septembre 1993
- Objectifs de l'UEMOA : outil prioritaire d'une politique de surveillance multilatérale
- Système d'information : INS, autres services sectoriels, UEMOA, BCEAO, AFRISTAT, etc.
- Pérennisation et fiabilité des dispositifs mis en place.



## Besoins d'informations statistiques harmonisées

- Besoins en statistiques sont définis par la Commission de l'UEMOA
- Une batterie d'indicateurs statistiques à fournir par les pays de façon régulière
- Mise en place d'un réseau de Comités nationaux de politique économique (CNPE)
- Bonne place des INS dans les CNPE
- Utilisation des mêmes concepts et méthodes
- Règlements de l'Union : responsabilisation des pays.



## Besoins d'informations statistiques harmonisées

- Comparabilité des données statistiques :
  - utilisation par les pays des mêmes concepts et méthodologies
  - Production des données et pour les mêmes périodes.
- La Commission de l'UEMOA conduit certaines activités statistiques
- AFRISTAT a participé depuis 1996 à ces opérations
  - Utilisation des informations existantes produites selon des méthodes non harmonisées.
  - Adoption par les pays des méthodes harmonisées d'élaboration des données (enquêtes, tables de passage)



## Quelques opérations communautaires : Indice harmonisé des prix à la consommation

- Publié depuis 1998, cet indice a d'abord concerné les sept pays de l'Union d'alors (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo).
- tous les 10 du mois  $m + 1$  au plus tard
- Fondé sur des enquêtes sur les dépenses des ménages réalisées simultanément dans les 7 principales agglomérations des pays.
- Une même nomenclature COICOP (10 postes, puis 12 postes)
- Un même outil de calcul : CHAPO.
- La Guinée Bissau a rejoint les sept pays après 2003.



## Quelques opérations communautaires : Harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux

- Mise en œuvre du SCN 93.
- Utilisation du module ERETES d'aide à l'élaboration des comptes de la nation.
- En collaboration avec les organisations sous régionales (CEMAC, UEMOA, CEDEAO) et avec l'appui financier de l'Union Européenne.
- A court terme ;
  - passage entre les PIB actuels et des PIB « plus comparables ».
- A moyen terme :
  - refonder les comptes nationaux sur de nouvelles années de base
  - Utiliser une méthodologie d'élaboration harmonisée, conforme au SCN 93,
  - Utiliser des outils communs.



## Quelques opérations communautaires : Harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux

- Harmonisation facilitée par l'adoption de certains cadres comptables ou statistiques :
  - Révision V du manuel de la Balance des Paiements et l'harmonisation des méthodes d'élaboration des Balances des Paiements;
  - Plan comptable des entreprises commun, SYSCOA, en application effective depuis le premier janvier 1998 ;
  - Adoption d'un plan comptable bancaire commun, depuis le 1er janvier 1996 ;
  - Méthodes d'élaboration des Tableaux des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) ;
  - Cadre commun de traitement des statistiques du commerce extérieur, par le logiciel EUROTRACE





## Quelques opérations communautaires : Indice harmonisé de la production industrielle (IHPI)

- La Commission de l'UEMOA et AFRISTAT ont élaboré des documents méthodologiques.
- Certains pays calculent et publient régulièrement leurs indices.
- D'autres, par contre, ne disposent pas encore d'un IHPI (Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire).



## Quelques opérations communautaires : Le Secteur informel (enquêtes 1-2-3)

- Le projet PARSTAT financé par l'UEMOA a permis de réaliser en 2001 une enquête de type 1-2-3 à 3 phases permettant de disposer de données plus actuelles sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages.
- Les enquêtes ont été réalisées dans sept pays de l'UEMOA (sauf la Guinée Bissau) : questionnaire, période, traitement et analyse en commun.
- Résultats obtenus : importantes informations statistiques comparables sur l'emploi et le secteur informel et données de base pour les comptes nationaux.



## Dispositifs mis en place pour assurer l'harmonisation

- Plusieurs dispositifs sont mis en place pour assurer l'harmonisation.
- AFRISTAT recommande fortement l'utilisation des cadres internationaux et régionaux, notamment les normes et nomenclatures les internationaux en matière de production et de diffusion d'informations statistiques.
- Ainsi, AFRISTAT et l'UEMOA appuient l'utilisation des principes et normes internationaux, notamment le Système général de diffusion des données (SGDD) du FMI en matière de la diffusion de l'information.
- Adaptation des normes à la situation particulière des Etats membres d'AFRISTAT



## Champs de l'harmonisation

- Champs de l'harmonisation habituellement couverts :
  - méthodologie de calcul
  - date de publication (IHPC, comptes nationaux, etc.)
  - En matière de publications conjoncturelles :
    - « normes AFRISTAT » : publications à date fixe
      - Bulletin de conjoncture rassemblant toute l'information disponible: chaque 15 février, 15 mai, 15 août, 15 novembre
      - Note de conjoncture : 15 jours après le bulletin



## Champs de l'harmonisation (pour tous les indicateurs)

- Traitements :
  - Correction des variations saisonnières pour l'analyse en temps réel ;
  - Correction des jours ouvrables
- Qualité des données/estimations
  - Taux de non réponse minimum
  - Traitement des données manquantes
- Type d'indice (à base annuelle /à base fixe)
  - Délai/procédure de mise à jour pondération
  - Mise à jour d'autres paramètres
- Publications/diffusion des données
  - Maquette de publication (enquête de conjoncture, IPPI, TOFE trimestrielles, etc.)
  - Délai de publication



## Les nomenclatures

- Adoption nomenclatures ou classifications internationaux
- Bâtir des nomenclatures aux niveaux régional et national
- Quelques exemples de nomenclatures utilisées :
  - Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activités économiques, Rév. 4 ;
  - Classification des fonctions de la consommation individuelle des ménages adaptée aux exigences du calcul des IPCH (COICOP-HICP 2000) ;
  - Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises, 2002 (SH 2002) ;
  - Classification internationale type des professions, 1988 (CITP-88, ISCO-88)



## Les nomenclatures

- Participation d'AFRISTAT aux travaux de rénovation de certaines nomenclatures au niveau international.
- Adaptation pour utilisation dans ses Etats membres, notamment de certaines nomenclatures : NAEMA et NOPEMA, nomenclatures d'activités et de produits mises en œuvre depuis janvier 2001.
- Depuis 2009, chantier de rénovation de NAEMA et NOPEMA pour tenir compte de la révision 4 de la CITI.



## Logiciels informatiques harmonisés

- L'harmonisation a été poussée dans la production statistique dans certains domaines au sein de l'UEMOA et AFRISTAT.
- Des applications informatiques spécifiques sont utilisées :
  - CHAPO pour la production de l'IHPC ;
  - ERETES pour l'élaboration des comptes nationaux selon le SCN93 ;
  - Publication automatisée de recueil de données conjoncturelles ;
  - EUROTRACE pour les statistiques du commerce extérieur.
- Des ateliers de formation sont organisés pour les cadres chargés de la production statistique en utilisant ces outils logiciels .





## Autres réalisations d'AFRISTAT dans le domaine d'harmonisation

- Publication d'AFRISTAT dans le domaine de l'harmonisation :
- des méthodologies et des cadres :
  - Méthodologie d'élaboration de la ligne de pauvreté sur une base harmonisée: bilan dans les États membres d'AFRISTAT (2009)
  - CRESMIC : Cadre de référence et support méthodologique minimum commun pour la conception d'un système d'information pour le suivi des DSRP et des OMD (2006)
  - Un manuel intitulé « Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel », en 1999,



## Chantiers en cours ou nouveaux : **Indice harmonisé des prix à la consommation (Rénovation)**

- Depuis 2007, AFRISTAT et l'UEMOA ont lancé le chantier de rénovation de l'indice harmonisé des prix à la consommation.
- Objectif : la qualité de l'IHPC
- Réalisation dans les huit Etats de l'UEMOA d'une enquête sur les dépenses des ménages,
  - Renouvellement de la liste des points de vente
  - Relevé des prix pendant toute l'année 2008.
  - Cette rénovation tient compte :
    - de la saisonnalité,
    - de la modification de la structure de la consommation et
    - de l'apparition de nouveaux produits et services.
- Les nouveaux indices rentreront en vigueur en 2010 dans les prochains mois après l'officialisation.



## Autres chantiers dans le volet « Conjoncture »

En matière de statistiques des prix :

- Développements méthodologiques pour la mise en place des indices suivants :
- Indice des prix à la production industrielle ;
  - Indice des prix des services aux entreprises ;
  - Indice des coûts de construction.

En matière des statistiques du commerce extérieur :

- Indices du commerce extérieur (projet de court terme, les réflexions vont démarrer bientôt)



## Autres chantiers dans le volet « Conjoncture »

- En matière des statistiques sur la production :
  - Indice de production des BTP
  - Indice du chiffre d'affaires
    - Dans les services
    - Dans le commerce
- En matière d'indicateurs de compétitivité
  - Il s'agit aussi d'un projet de court terme sur le climat des affaires pour lequel les réflexions n'ont pas encore démarré.



## Indice harmonisé de la production industrielle (IHPI) et répertoires d'entreprises

- Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a adopté en 2009 deux règlements importants destinés à accompagner la mise en œuvre des outils dans la production des statistiques d'entreprises sur des bases harmonisées au sein des Etats membres de l'Observatoire :
  - Règlement n°01/CM/2009 - cadre commun aux Etats membres d'AFRISTAT pour la création et la gestion d'un répertoire d'entreprises national à des fins statistiques ;
  - Règlement n°02/CM/2009 - méthodologie commune aux Etats membres d'AFRISTAT pour l'élaboration d'un indice harmonisé de la production industrielle (IHPI).



## Rattrapage et l'accélération de la production des comptes nationaux

- Stratégie adoptée pour le rattrapage et l'accélération de la production des comptes nationaux :
  - saut d'années et reconstitution des années « sautées » : méthode d'interpolation, en test au Mali et en Mauritanie.
  - accélération de la production des comptes avec des nomenclatures réduites, expérimentée au Burkina Faso.
- Des cadres harmonisés ont aussi été adoptés en 2008 et 2009 pour la publication et l'analyse des comptes nationaux.
- Projet d'appui à l'élaboration des comptes nationaux à travers l'animation d'ateliers techniques dans les Etats membres de l'UEMOA, sur financement de la Commission de l'UEMOA. Ce projet couvre la période 2009 – 2011.



## **Production des comptes trimestriels dans les Etats membres d'AFRISTAT**

Mise en place d'un cadre institutionnel et méthodologique commun de production des comptes trimestriels dans ses Etats membres.

- Utilisation des comptes trimestriels :
  - les analyses économiques,
  - les préparations budgétaires,
  - les négociations des programmes économiques avec les PTF
- **Avantage : rapidité d'élaboration et prévision de l'année**
- **5 pays pilotes : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sénégal.**



## Production des comptes trimestriels dans les Etats membres d'AFRISTAT

- Du 31 mars au 02 Avril 2010 à Bamako :  
rencontre d'échanges sur les bonnes pratiques :  
l'expérience sénégalaise.
- Résultats attendus :
  - Document de cadre institutionnel et méthodologique d'élaboration des comptes trimestriels élaboré ;
  - Participants formés aux méthodes et outils de calcul ;
  - A long terme, implantation d'un système harmonisé de production des comptes trimestriel dans l'ensemble des Etats membres d'AFRISTAT





## Fiabilisation des dispositifs de production de données

- Un dispositif sera qualifié de fiable s'il peut produire régulièrement des **données de qualité** et dans les **délais conformes aux besoins des utilisateurs**.
- La fiabilité est vue sous deux angles :
  - celui de la production des données et
  - celui de la régularité de leur publication.



## Fiabilisation des dispositifs de production de données

- La fiabilité au niveau des données :
  - Méthodes statistiques éprouvées, transparentes et vérifiables.
  - Méthodes basées sur des normes internationales.
  - Des manuels de procédure pour les différents éléments.
  - Facilité d'audit des système mis en place dans les différents pays.



## Fiabilisation des dispositifs de production de données

- La fiabilité au niveau de la régularité et des délais de publication :
- Utilisation adéquate des ressources (humaines, matérielles, financières, etc.) ;
- Pérennisation des moyens de production ;
- Adoption de « bonnes pratiques » de diffusion :
  - périodicité des indicateurs (mensuelle / trimestrielle) ;
  - des délais de diffusion (assez rapprochés) ;
  - respect du calendrier de diffusion annuel (annoncé à l'avance) ;
- large diffusion par divers moyens



## Conclusion

- Importance du renforcement de la collaboration entre les INS et la BCEAO
- Collaboration doit être basée sur le principe de subsidiarité.
- Les INS auront besoin des appuis de la BCEAO assumer la collecte et la production des statistiques de base :
  - ressources financières .
  - formations aux techniques de production des statistiques.
- La BCEAO devra participer à la construction dans les Etats, d'un système pérenne d'informations économiques et financières :
  - mise en place de bases de données centralisées
- La participation d'AFRISTAT :
  - Appuis techniques dans la diffusion des méthodes et des bonnes pratiques ainsi que dans l'adoption des outils communs.



Je vous remercie

Pour toute information complémentaire :

[freeman.amegashie@afriestat.org](mailto:freeman.amegashie@afriestat.org)

<http://www.afriestat.org>